

WEBMANAGERCENTER

webmanagercenter.com

Hebdo

n°1 Nouvelle formule - 20 Avril 2020



**Ce qui nous attend est
difficile, mais nous
résisterons...**

Slim Azzabi

A LA UNE

Moody's place
l'économie tunisienne
sous surveillance

TRIBUNE

Foued Lakhoua
Agir vite

SONDAGE

Enquête AHK
Des incertitudes
sur l'emploi et la
continuité de l'activité
d'entreprises alle-
mandes en Tunisie

REPORTAGE

Au temps du Coronavirus
Le bonheur est
dans les pré

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Moncef Mahroug

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

Aroua Ben Zaied

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

COMMERCIAL

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

CopyRight

Internet Management Groupe

IMG

WEBMANAGERCENTER

n°1 Nouvelle formule - 20 Avril 2020

Hebdo

A LA UNE

Foued Lakhoua : **Agir vite** **4**

Notation : **Moody's place l'économie tunisienne sous surveillance** **6**

INTERVIEWS

Slim Azzabi : **Ce qui nous attend est difficile, mais nous résisterons ..** **7**

ACTUALITÉS

Aide d'urgence du FMI : **Santé, protection sociale et sauvetage d'entreprises** **13**

Crédits bancaires : **Pas de coûts supplémentaires ni d'augmentation des mensualités** **15**

Conditions et modalités de report des échéances de crédits des entreprises **16**

Imen Maouene Mlika : **"Le Hackathon, notre riposte à la crise Covid-19"** **19**

FOCUS

Investissements : **Ces lignes de crédit bloquées par l'Administration !** **22**

SONDAGES

Enquête AHK : **Des incertitudes sur l'emploi et la continuité de l'activité d'entreprises allemandes en Tunisie** **24**

COVID-19 : **Incertitudes sur la capacité des entreprises privées à payer les salaires** **26**

BOURSE

Bilel Sahnoun : **La Bourse de Tunis fait de la résistance** **28**

TRIBUNE

Aujourd'hui, tout est en train de s'effondrer... **30**

CHRONIQUE

Mystère : **Ces oiseaux qui tombent du ciel à Sousse** **31**

REPORTAGE

Au temps du Coronavirus : **Le bonheur est dans les pré !** **33**

A LA UNE



Agir vite

Foued Lakhoua *

Il est de mon devoir de lancer un appel urgent pour un sursaut citoyen, à l'action et à la coordination de tous les moyens avant qu'il ne soit trop tard. Ce qui m'a poussé à sortir de mon silence et à faire en sorte que ma voix soit exprimée, relayée, est manifestement les appréhensions qui commencent à m'habiter de voir tout un édifice, patiemment mais méthodiquement, construit depuis au moins cinq décennies ne tombe subitement en ruine.

La crise sans précédent que traverse la Tunisie a conduit fatalement à la polarisation de l'attention sur certaines urgences et le passage en sourdine d'autres, non moins importantes.

Tant d'efforts, d'investissements, d'apports, d'opportunités et, surtout, d'emplois risquent, à défaut d'une bonne harmonie, d'accords parfaits et de la disponibilité d'interlocuteurs avertis et prompts à prendre la décision qu'il faut au moment qu'il faut peuvent, du jour au lendemain, provoquer ce que personne ne souhaite.

Depuis l'émergence de l'épidémie du coronavirus, le monde est confronté à une crise mondiale. Peut-être la plus grave que le monde ait connue.

Face à cette menace, il nous faut agir vite, et de manière décisive pour ne pas verser, par la suite, dans les regrets. Bien que la crise du coronavirus n'ait pas commencé comme une crise financière, elle pourrait bien acquérir une gravité systémique.

Beaucoup de mesures d'urgence à court terme sont devenues essentielles, incontournables. C'est dans la nature des situations d'urgence.

Des décisions qui, en temps normal, pourraient requérir de longues délibérations et de fastidieux arbitrages, car il est encore plus risqué de ne rien faire.

Depuis l'entrée en vigueur, le 22 mars dernier, du confinement

général et de sa prorogation jusqu'au 20 avril, les entreprises, prises dans la tourmente d'une crise que personne n'ait pu prévoir, ont été quelque peu délaissées, comme si elles n'avaient jamais participé à l'effort national en matière de développement, d'investissement, d'exportation et d'emploi.

Ces entreprises vivent depuis plus d'un mois des moments difficiles, un questionnement existentiel.

Dans le cafouillis qui règne actuellement et la paralysie de l'action de certains services administratifs, c'est l'absence d'interlocuteurs capables de répondre à leurs doléances, de se mettre à leur écoute ou de prendre des décisions rapides pour solutionner des situations spécifiques qui risquent de provoquer des effets néfastes aussi bien sur le plan économique que social, qui inquiète.

Au regard de cette situation, nous proposons la création d'une plateforme numérique ou téléphonique d'urgence pour répondre aux appels et interrogations des entreprises, en état d'urgence.

Il s'agit ni plus ni moins de dupliquer le Numéro 190 lancé pour les urgences médicales par un

autre numéro 191 qui serait piloté par des équipes relevant des structures nationales de promotion (APII, FIPA, APIA, ONTT...).

Ces derniers, analyseront les demandes (reprise d'activité, douanes, CNSS, banques, PTT...) et les orienteront aux organismes et ministères concernés.

Dès lors, il serait judicieux que le chef de gouvernement ou les ministères concernés procèdent à la nomination de personnes nanties d'un pouvoir décisionnel afin de conférer efficience et cohérence aux décisions administratives. C'est par ce biais qu'il sera possible de préparer la reprise, la relance de l'activité, la pérennité des entreprises et la sauvegarde de milliers d'emplois, aujourd'hui menacés.

Aujourd'hui, le temps nous est compté.

Plus l'action sera empreinte d'une plus grande célérité et efficacité, plus on aura de meilleures chances de sortir avec le moins de dégâts possible.

La clef de réussite réside manifestement dans la prise de conscience de l'impératif d'agir vite, efficacement et en bonne cohérence entre les différents services administratifs et aussi dans la mise en place le plus tôt possible de cette task force pour mettre un terme à des discordances, source de blocages handicapant.

Il ne faut pas oublier qu'en cas de poursuite au-delà du mois d'avril du confinement total et de la perturbation de l'activité des entreprises, et pour ne prendre que l'exemple des entreprises à participation françaises installées en

Tunisie, une hypothèse basse de perte d'emploi de 10%, se traduirait par le licenciement d'au moins de 15 mille personnes.

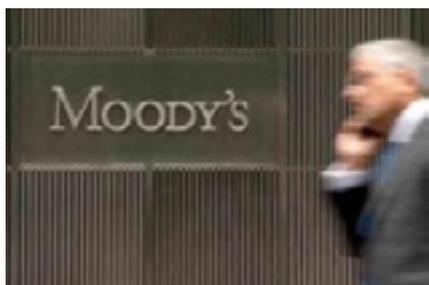
D'où l'impératif de réfléchir à un déconfinement progressif et partiel dans les meilleurs délais possible pour ne pas rater la reprise.

Un déconfinement, qui tient compte des mesures sanitaires et prend en considération la santé des employés que ce soit au niveau du transport ou dans leurs lieux de travail... [SUR LE WEB](#)

*Président de la Chambre tuniso-française de commerce et d'industrie (CTFCI)

Impôts et Taxes

Le ministère des Finances informe les personnes physiques soumises au régime réel ainsi que les personnes morales non adhérentes au système de la télé-déclaration et du télé-paiement, qu'en raison du confinement général, les pénalités de retard sur les déclarations d'impôt arrivées à échéance durant la période du 23 mars à fin avril 2020, sont suspendues jusqu'à la fin du mois d'avril 2020. [PLUS SUR LE WEB](#)



Notation Moody's L'économie tunisienne sous surveillance

L'agence de notation Moody's place la notation tunisienne (B2) sous revue à la baisse, pour décider de la nouvelle notation. Le comité de notation de Moody's décide de suivre l'évolution de l'économie tunisienne, sur une période de trois mois.

évaluation de la capacité des autorités tunisiennes à gérer le choc économique sans précédent lié au Covid-19

Dans son communiqué publié aujourd'hui, 17 avril 2020, l'agence de notation Moody's a annoncé le placement de la notation tunisienne (B2) sous revue à la baisse. La période de revue, qui pourrait s'étendre au-delà de l'horizon habituel de trois mois, souligne l'agence Moody's, se concentrera sur l'évaluation de

la capacité des autorités tunisiennes à gérer le choc économique sans précédent lié au Covid-19; dans un contexte marqué par des pressions économiques, financières et sociales.

Cette nouvelle décision de placer la notation sous revue à la baisse reflète le risque de resserrement des conditions sur les marchés internationaux, lequel resserrement se traduit par un risque élevé d'accès au financement sur une période relativement longue.

Elle reflète également l'affaiblissement des perspectives de croissance économique à court terme de la Tunisie, la détérioration de la situation budgétaire et la fragilité de la position extérieure.

Selon le communiqué de l'agence de notation Moody's, pour le cas de la Tunisie, ce choc économique global se traduit principalement par:

- un renchérissement du coût de financement,
- une baisse des recettes touristiques et
- un net ralentissement de la croissance du PIB

qui impactent négativement la position extérieure du pays et alourdissent son endettement.

Par ce communiqué, Moody's adresse un signal aux investisseurs internationaux que l'économie tunisienne fait face à un choc inédit qui pourrait altérer le profil de crédit du pays.

Toutefois, elle indique qu'elle n'a pas à ce jour suffisamment d'éléments pour se prononcer si le risque souverain de la Tunisie se dégradera dans les prochains mois.

Ainsi, le comité de notation de Moody's a décidé de suivre l'évolution de l'économie sur une période de trois mois, pour décider de la notation.

A rappeler que la même agence avait procédé, le 14 février 2020, à la modification des perspectives de la Tunisie de négatives à stables, et ce tout en confirmant la note de B2. [SUR LE WEB](#)

67,6%

Des entreprises interviewées sur un total de 213 ont estimé que trop de secteurs seront touchés et qu'elles font face à un risque systémique et social majeur. [PLUS SUR LE WEB](#)

INTERVIEWS

Ce qui nous attend est difficile, mais nous résisterons...

Slim Azzabi

Ministre du développement et de la coopération internationale

Dans l'entretien ci-après, nous retrouvons un Slim Azzabi s'exprimant avec sa verve habituelle à propos de sa mission au sein du MDCl et de ses projets pour un nouveau mode de développement régional et une nouvelle approche dans la coopération internationale. Un challenge de plus pour cet homme grandement motivé par le désir de succès dans une entreprise qui n'est pas des plus aisées.

WMC: L'une des questions qui se pose avec acuité dans notre pays relève des lignes de financement étrangères, qu'il s'agisse de dons ou de prêts, et qui sont malheureusement bloquées au niveau des différentes administrations. Quel est l'état des lieux ?



Slim Azzabi : A vrai dire, c'est l'une des questions auxquelles je me suis attaqué dès mon arrivée au ministère. Nous avons étudié le taux de décaissement des emprunts étrangers octroyés à la Tunisie sur les projets d'infrastructure et les projets structurels. C'était l'une de mes priorités, indépendamment de la crise advenue tout de suite après à cause du coronavirus.

Nous avons procédé à une évaluation exacte des montants de prêts octroyés en devises à notre

pays et identifié les projets bloqués.

A ce propos, je reconnais que les taux de décaissement sont relativement faibles d'un secteur à l'autre. L'arrivée brutale de la pandémie du coronavirus nous a obligés à restructurer l'ensemble de ces projets et de réorienter les financements mobilisés dans les instruments de lutte contre le virus.

Le ministère a contacté les ministres concernés et nous avons réattribué ces financements en accord avec les bailleurs de fonds à notre bataille anti-covid-19.

Nos partenaires ont fait preuve de beaucoup de flexibilité administrative, juridique et financière pour réattribuer des sommes très importantes et nous les en remercions.

Aujourd'hui, des montants substantiels ont été consacrés au financement des stocks stratégiques de médicaments, et également à l'achat des équipements dont a besoin le ministère de la Santé.

Droit aux soins

"Tout patient tunisien a le droit de bénéficier d'un lit de réanimation, dans n'importe quel hôpital du pays", a déclaré, jeudi 16 avril, le ministre de la Santé, Abdellatif Mekki. [PLUS SUR LE WEB](#)

Une partie de ces fonds ponctionnés sur des projets à l'arrêt a été allouée au ministère des Affaires sociales.

Au début, nous voulions effectuer un travail de restructuration des projets qui étaient en stand-by. Le coronavirus a changé toutes les données et nous a obligés à réviser nos paramètres.

Nous sommes conscients que l'un des principaux enjeux auxquels nous allons devoir faire face est celui de réactiver les projets financés, identifiés et déjà alloués au vu de la rareté des ressources que nous entrevoyons à l'international. Mais nous comptons bien les faire bouger.

Lorsque tout le monde parle d'un après-coronavirus, ce n'est certainement pas gratuit, et en tant que Tunisiens, nous devons et nous allons repenser notre modèle de développement pour être fin prêts pour une relance difficile mais réactifs à la nouvelle configuration géoéconomique mondiale.

Je voudrais être réaliste et optimiste aussi : ce qui nous attend est difficile mais j'ai foi en notre capacité de rebondissement, nous résisterons.

Si nous comptons les financements alloués et bloqués par la KFW, l'AFD, la BEI, la BID et j'en passe, nous trouverions plus de 3 milliards de dinars que nous n'arrivons pas à exploiter à cause des entraves administratives. Comment comptez-vous y pallier ?

S'agissant de la KFW et généralement des agences de développement, il y a différents niveaux de financement et beaucoup de conditionnalités de décaissement. Parfois les taux de décaissement ne sont pas importants non pas à cause de l'évolution du travail sur terrain mais à cause des exigences pour le décaissement. Il s'agit de lois et de réformes, soit des matrices d'actions gouvernementales qui doivent être faites et sont très ambitieuses.

Aujourd'hui et conséquence de la pandémie corona, nous avons recours aux ordonnances pour pouvoir débloquer les fonds et ce non seulement sur le plan opérationnel mais aussi institutionnel et en commun accord avec nos partenaires.

Nous l'avons fait pour une ligne de financement consacrée à la réforme de la Sonède, de l'ONAS par la KFW, et de l'administration publique. Ces lois devaient passer par l'ARP et cela n'a pas été fait et il y a aussi des décrets ministériels qui n'ont pas encore été

finalisés. Aujourd'hui, nous allons pouvoir débloquer des lois pour générer des décaissements dans le cadre des accords signés avec les agences de développement telles que l'AFD ou la KFW.

D'ailleurs, cette semaine, nous procéderons au désamorçage d'un projet bloqué avec l'AFD. Il s'agit d'un don de 50 millions d'euros d'appui budgétaire, qui était dans le pipe depuis assez longtemps et pour lequel nous avons renégocié les conditionnalités qui étaient trop élevés.

Nous sommes heureux de dire que nous n'avons pas eu de mal à avoir l'aval de notre partenaire français qui a montré beaucoup de flexibilité et de compréhension considérant la situation particulière que traverse aujourd'hui notre pays.

Pour revenir aux bailleurs de fonds, qu'il s'agisse de dons ou de prêts, nous avons remarqué que ces derniers prennent de la main droite, ce qu'ils donnent de la main gauche.

C'est d'ailleurs ce qui explique qu'entre 2012 et 2014 leurs parts dans les appels d'offres soient passées de 12% à 33% et le fait de voir nos opérateurs nationaux écartés.

Le manque des compétences au sein des administrations publiques en serait-il la raison?

Je ne le pense pas. Je crois plutôt que selon le type de financement, les modalités de passation de marchés changent. Si c'est un don, le bailleur de fonds a une plus grande latitude de choix dans la passation des marchés et ça peut obéir à certaines règles qu'il a introduit lui-même afin d'être un acteur important dans le processus de sélection de l'exécutant.

Très souvent dans le cadre des politiques de dons, les donateurs exigent des Etats qui profitent de l'aide financière, que les chefs de file soient leurs compatriotes.

Il s'agit de dons conditionnés, ce qui expliquerait le chiffre que vous avez cité et qui illustre une plus grande présence des opérateurs étrangers dans la réalisation de projets nationaux.

Depuis 2011, le nombre de dons a augmenté considérablement, l'Union européenne aide la Tunisie principalement par des dons. Mais dès qu'il s'agit de crédits BEI, BIRD ou un autre bailleur de fonds, la partie tunisienne a son mot à dire et les conditions de passation de marchés changent.

Pour aller dans votre sens, votre constat peut être expliqué par le fait que les marchés issus de dons sont beaucoup plus nombreux à voir le jour, avancent plus rapidement et profitent le plus aux entreprises étrangères.

Ce n'est pas le cas des projets financés par des crédits et qui suivent les circuits administratifs et légaux tunisiens, ce qui explique le temps que prend leur concrétisation mais nous espérons y remédier.

Il y a un don de la part de la KFW de 50 millions d'euros pour digitaliser l'administration tunisienne, vous ne pouvez pas négocier la participation de nos opérateurs dans la mise en place et l'exécution du projet ?

Le projet de la KFW que vous venez de citer est très complexe et la digitalisation représente un des grands chantiers ouverts et freiné, il est vrai, au niveau de l'administration. Il est complexe parce qu'il y a un problème au niveau de l'encadrement de l'aide par rapport à son exécution.

Nous pouvons même parler d'embouteillage des financements parce qu'il y a beaucoup de bailleurs de fonds sur ce projet. Dans pareil cas, le recadrage serait judicieux pour que les financements soient réorientés vers d'autres projets en manque de moyens pour leur réalisation.

Le projet de digitalisation dont vous parlez est suivi par le MDCI. Il exige un grand travail de reengineering et d'harmonisation pour restructurer cette aide et être plus efficaces. Nous suivons de près l'avancée du projet et nous avons reçu le KFW et les autres bailleurs pour justement le finaliser dans les meilleures conditions.

Tout le monde parle de l'après corona, comment vous-même envisagez les choix économiques nationaux ? La nécessité de réaliser la sécurité alimentaire, sanitaire et énergétique ?

Je l'ai déjà dit et je le reconfirme, il y a le monde de l'avant corona et celui de l'après coronavirus.

-13,5%

"Au cours du premier trimestre 2020, les échanges commerciaux de la Tunisie avec l'extérieur ont enregistré en volume (prix constant) une baisse à l'export de l'ordre de 13,5% et à l'import de l'ordre de 15,1%, par rapport à la même période de l'année 2019. [PLUS SUR LE WEB](#)

Car même si face à une menace commune telle cette épidémie, transfrontière à l'évidence, la solidarité doit l'emporter, il est fort probable que la mondialisation telle que vécue à ce jour sera remise en question.

L'Etat tunisien devrait repenser entièrement sa stratégie de la coopération internationale parce que de nouveaux équilibres mondiaux se feront et nous assisterons à de nouvelles approches dans la gestion des institutions internationales.

Premier constat : les secteurs stratégiques aujourd'hui ne le seront plus demain.

Le peuple tunisien attend plus de souveraineté nationale, s'agissant de son énergie, de sa santé, de son alimentation et également de sa sécurité. Nous avons et plus que jamais besoin de souveraineté nationale dans des domaines comme la santé et l'alimentation.

Nous avons besoins de renforcer le bouclier social. Le corona a clairement mis à nu les difficultés au niveau social et c'est une urgence principale pour le gouvernement avec pour objectif de constituer un minima social pour les populations les plus démunies.

Il faut aussi repenser notre modèle économique et ce n'est pas un choix maintenant c'est devenu vital. Une nouvelle approche s'impose qu'il s'agisse de coopération internationale ou de bailleurs de fonds internationaux.

La coopération internationale doit être focalisée sur l'agriculture, l'eau et l'énergie. Toutes ces questions là sont devenues de facto une priorité nationale. Le modèle de développement tunisien est à repenser pour prendre sa place dans ce monde en mutation perpétuelle.

A quelque chose malheur est bon, pouvons-nous appliquer cette maxime à la crise du coronavirus puisqu'elle nous pousse à tout remettre en question ?

Dans chaque crise, il y a des risques et il y a également des opportunités. Ce sont des opportunités que nous devons créer tout en gérant la fin du corona. Plus un Etat va être en mesure

3 mois

En Tunisie, près de 90% des entreprises industrielles exportatrices ne seront pas en mesure de maintenir leurs activités au-delà de 3 mois. [PLUS SUR LE WEB](#)

de mettre en place un plan de restructuration, un plan de relance, des mesures rapides pour la relance économique, plus fort sera le message qu'il adressera au national et à l'international quant à la résilience de la Tunisie face à la crise.

Il faut parler clairement de la capacité de résilience du système tunisien et ce qu'il s'agisse de la gestion sanitaire ou économique.

Mais nous n'allons pas non plus mentir à nos compatriotes. Notre pays va subir la récession de plein fouet comme tous les pays du monde et en prime nos partenaires historiques.

Le pays traversera des moments difficiles tout au long de 2020.

Nous allons souffrir d'une récession considérable au deuxième trimestre et sur l'année. En Europe, avec laquelle nous avons 80% d'échanges, on parle d'une récession à 2 chiffres. Donc la période qui suivra la pandémie sera difficile, et ce passage à vide va nous permettre de restructurer et de repositionner notre économie.

On parle déjà de relocalisation des industries de Chine vers le bassin sud de la Méditerranée. On parle d'un hub médical dans notre pays. On parle de certains secteurs stratégiques nouveaux qu'il va falloir mettre en place.

Tout l'enjeu sera dans notre capacité à faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité aux nouveaux paramètres géoéconomiques mondiaux.

Nous en sommes capables, nous sommes en train de voir quelques leurs d'espoir dans notre industrie pharmaceutique, dans le textile, de l'innovation dans le secteur industriel, dans le secteur de la santé, nous sommes entrain de voir des gisements de croissance, des gisements d'innovation, des gisements du génie tunisien, à nous en tant qu'Etat de les mettre en valeur et de les aider dans les prochains mois.

Comment comptez-vous réussir tous ces défis lorsque, dans votre gouvernement, vous avez des ministres qui montrent clairement leur hostilité au secteur privé donc aux investisseurs et aux créateurs de richesses ?

Je ne pense pas que mes collègues sont hostiles au secteur privé ou aux créateurs de richesses, ce sont avant tout des Tunisiens qui emploient des centaines de milliers de personnes, qui s'acquittent, en principe, de leurs impôts et respectent leurs engagements envers leur Etat et leur pays.

J'ai condamné la diabolisation des investisseurs du secteur privé tunisien, qui ne date pas d'aujourd'hui. Je suis tout le

temps en contact avec l'UTICA, la CONECT, les Chambres mixtes et les professionnels du secteur privé pour leur assurer de toute notre solidarité en tant qu'Etat en cette période difficile et pour leur dire que la Tunisie ne peut pas avancer sans eux.

Le chef du gouvernement l'a d'ailleurs affirmé lors de sa dernière allocution. Il a rassuré le secteur privé et a insisté sur l'importance du rôle qui lui incombe en cette période difficile. Les opérateurs privés tunisien ont prouvé encore une fois et comme toujours leur patriotisme, que ce soit au niveau des aides qu'ils ont fourni aux hôpitaux, des aides au niveau de la Pharmacie centrale ou de leur contribution au fonds de solidarité national et d'autres aides qu'ils ont fait de leur propre chef dans le social. Nous avons confiance en notre secteur privé et ce climat de confiance doit être consacré par l'Etat à travers des messages de confiance et d'apaisement.

Une confiance qui sera illustrée par nombre d'actions en cours d'élaboration dans le cadre de la relance. Le chef du gouvernement l'a annoncé et je pense que les mesures qu'il a décrétées ont été bien accueillies par le secteur privé.

Il faut continuer dans cet état d'esprit et arrêter avec la diabolisation du secteur privé auquel il faut tendre la main sur des projets qu'il peut réaliser.

L'idée d'emprunts obligataires dans le cadre d'un programme santé est sur la table aujourd'hui et l'ensemble du secteur privé doit y participer.

Le secteur privé doit aussi exprimer ses besoins pour que le Chef du gouvernement puisse interagir avec lui.

Le CDG conscient du malaise de nos opérateurs compte bien, dans le cadre du plan de relance,

Dette africaine

Macron a appelé à un geste fort en direction du continent africain qui risque d'être lourdement impacté par l'épidémie du Coronavirus. "L'Europe doit savoir aider [ses] voisins d'Afrique à lutter contre le virus plus efficacement, les aider aussi sur le plan économique en annulant massivement leur dette».

[PLUS SUR LE WEB](#)

envoyer des messages et des signaux rassurants pour qu'on puisse avant de s'orienter vers les investissements étrangers donner la priorité aux nationaux.

Quelle est votre approche s'agissant du développement régional ? Ne pensez-vous qu'il est temps d'en finir avec ces discours infantilisants des régions ? Ne pensez-vous pas que c'est le comble du mépris que de faire croire à nos compatriotes dans les régions qu'ils subissent une amère réalité et qu'ils sont incapables d'y changer quoi que ce soit parce que victimes de marginalisation ?

Dans le plan de travail que je comptais mettre en place au ministère je voulais redonner sa lettre de noblesse à la partie développement par rapport à la coopération. C'était quelques jours avant le déclenchement de la crise du corona.

Pour moi, ce ministère doit traiter prioritairement du développement, de l'investissement.

Le développement est la finalité du MDCl. Ces dernières années, l'accent a beaucoup été mis sur la coopération parce qu'il y avait énormément d'aides internationales qui devaient être gérées et structurées.

Personnellement j'estime qu'il faut deux leviers pour réussir : le développement et la restructuration.

Au sein du ministère, on est en train d'élaborer le plan quinquennal qui doit démarrer en 2021 et que nous devons soumettre à l'Assemblée au premier trimestre de l'année prochaine. Il s'agit de notre vision du développement en Tunisie que nous sommes en train de repenser.

Nous comptons exploiter les 7 prochains mois pour en débattre avec des experts, des universitaires, des centres de recherches et nos partenaires.

Aujourd'hui, il s'agit d'abord de faire un diagnostic rigoureux des plans déjà mis en place.

Il s'agit d'une vision d'un développement basée sur deux niveaux : la segmentation régionale et ce si elle est juste ou pas. Et le fait de repenser l'approche du développement national, régionale et local à savoir prendre en compte les sphères existentielles non économiques dans les régions dont l'environnement naturel, la sphère socioculturelle ou encore la sphère sociopolitique. Parce que l'économie ne peut pas s'épanouir dans une situation de malaise social.

Toutes ces problématiques sont présentes aujourd'hui dans notre démarche et je crois qu'aucun ministre ne peut avoir à lui seul la réponse. Il faut intégrer dans notre démarche cette nouvelle approche du développement et ce dans le cadre d'échanges qui prendront du temps. Et nous ferons appel à nos compétences nationales et à l'expertise internationale, parce que nous avons besoin de plus d'informations en provenance d'autres expériences qui peuvent nous être utiles.

Nous avons besoin d'enrichir l'approche tunisienne sur ce qui se fait ailleurs sans pour autant abandonner les caractéristiques tunisiennes et nos particularités.

Entretien conduit par Amel Belhadj Ali
[SUR LE WEB](#)

Suspension de la dette

"les ministres des Finances et les banquiers centraux du groupe G20 ont donné mercredi 15 avril leur aval à une suspension provisoire de la dette des pays les plus pauvres pour une durée de douze mois" [PLUS SUR LE WEB](#)

ACTUALITÉS

Aide d'urgence du FMI

Santé, protection sociale et sauvetage d'entreprises

Le conseil d'administration du FMI approuve un décaissement de 745 millions de dollars en faveur de la Tunisie pour faire face à la pandémie de COVID-19.

- **Le conseil d'administration du FMI a approuvé un prêt d'aide d'urgence pour appuyer les mesures proactives prises par la Tunisie en riposte à la pandémie de COVID-19.**
- **L'impact économique de la pandémie de COVID-19 se fait rapidement sentir, et la croissance devrait connaître une forte baisse en 2020.**
- **L'aide d'urgence du FMI fournira des ressources supplémentaires pour le secteur de la santé, les dispositifs de protection sociale et les entreprises touchées par la crise. Elle permettra également de maintenir un niveau adéquat de réserves internationales.**

Répondre aux besoins urgents de financement du

budget et de la balance des paiements, causés par la pandémie de Covid-19.

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé, vendredi 10 avril 2020, un décaissement de 545,2 millions de DTS (soit l'équivalent de 745 millions de dollars ou 100 % de la quote-part) en faveur de la Tunisie au titre de l'instrument de financement rapide (IFR). Ces ressources permettront de répondre aux besoins urgents de financement du budget et de la balance des paiements, causés par la pandémie de COVID-19.

La récession la plus grave depuis l'indépendance du pays en 1956.

L'économie de la Tunisie devrait se contracter de 4,3% en 2020

sous l'effet de la COVID-19. Il s'agira de la récession la plus grave depuis l'indépendance du pays en 1956. Cet appui du FMI aidera les autorités à répondre aux besoins notables de financement du budget et de la balance des paiements, estimés à 2,6 et 4,7% du PIB, respectivement.

Le financement du FMI appuiera les mesures d'urgence prises par les autorités pour endiguer la propagation du virus et atténuer ses répercussions sur le plan humanitaire, social et économique dans un contexte plus incertain que jamais.

Ces mesures consistent notamment à accroître les dépenses de santé, renforcer les dispositifs de protection sociale et soutenir les petites et moyennes entreprises

5 milliards de dinars

Le déficit budgétaire en Tunisie va créer un besoin de financement au niveau de la balance de paiements encore plus important de 1,7 milliard de dollars US (environ 5 milliards de dinars), ce qui représente 4,7% du PIB, a fait savoir le Fonds monétaire international (FMI), dans un rapport publié récemment.

[PLUS SUR LE WEB](#)

touchées par la crise.

Par ailleurs, le financement du FMI garantira un niveau adéquat de réserves internationales et permettra de mobiliser des financements supplémentaires auprès des bailleurs de fonds.

Les autorités sont déterminées à continuer de mener une politique économique prudente et à reprendre le rééquilibrage budgétaire dès que la crise se résorbera afin d'assurer la stabilité macroéconomique de la Tunisie et la soutenabilité de sa dette.

L'économie devrait se contracter de 4,3% en 2020.

À la suite des délibérations du conseil d'administration, Mitsuhiro Furusawa, directeur général adjoint et président de ce conseil, a fait la déclaration ci-après :

«La pandémie de Covid-19 a frappé la Tunisie de plein fouet. La pandémie aggravera les déséquilibres budgétaires déjà marqués de la Tunisie et fera naître des besoins urgents de financement du budget et de la balance des paiements.

Les autorités ont pris des mesures urgentes en mettant l'accent sur le secteur de la santé, les dispositifs de sécurité sociale et les entreprises en difficulté.

Les autorités s'emploient également à limiter les tensions budgétaires, notamment au moyen d'un mécanisme d'ajustement automatique des prix des carburants, de réductions urgentes de la masse salariale de la fonction publique et d'un rééchelonnement des investissements publics non prioritaires.

«La stabilité macro-économique et la viabilité de la dette sont tributaires de la mise en œuvre résolue des mesures et de réformes.»

Les autorités sont déterminées à reprendre le rééquilibrage budgétaire une fois que la crise se résorbera. Ce rééquilibrage consistera notamment :

A réduire la masse salariale de la fonction publique en pourcentage du PIB et à poursuivre les réformes des subventions énergétiques, tout en tenant compte des répercussions sociales de ces mesures.

La Banque centrale de la Tunisie est déterminée à resserrer sa politique monétaire en cas de tensions sur le taux de change ou l'inflation et à éviter toute intervention de change de grande ampleur afin de préserver les réserves internationales.

«La mobilisation de financements non concessionnels et sous forme de dons auprès des partenaires extérieurs est cruciale pour aider la Tunisie à faire face à la crise de la Covid-19. Cet appui contribuera par ailleurs à préserver la soutenabilité des sa dette.» [SUR LE WEB](#)

Recettes fiscales

Les recettes fiscales seraient inférieures de quelque 5,2 milliards de dinars, à l'objectif budgétaire en raison de l'impact des mesures d'urgence ainsi que de la baisse de la croissance et des dividendes des entreprises du secteur pétrolier et de la hausse de la valeur des importations...

[PLUS SUR LE WEB](#)

Crédits bancaires

Pas de coûts supplémentaires ni d'augmentation des mensualités



A la suite de la réunion hebdomadaire (par visioconférence) avec les premiers responsables des banques, Marouane EL ABASSI, gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, a souligné que «la BCT continuera, dans le cadre de ses prérogatives, à prendre toutes les mesures nécessaires pour soutenir l'économie tunisienne pendant cette période exceptionnelle, tout en veillant à ce que le système bancaire dispose de liquidités suffisantes pour que le marché du crédit puisse continuer à bien fonctionner».

Par ailleurs, la Banque Centrale de Tunisie suit de très près l'application des mesures exceptionnelles et demeure à l'écoute des préoccupations de la clientèle bancaire dans un souci de protection des usagers des services

bancaires et de suivi de la bonne marche des services bancaires.

A ce titre, il a insisté sur la nécessité d'assurer une application uniforme et transparente des mesures de soutien aux particuliers liées au report des échéances de leurs crédits en appliquant une méthode standard par l'ensemble des banques qui doit être portée à la connaissance du public et qui ne doit en aucun cas se traduire par une augmentation de la charge mensuelle de remboursement ni de coûts supplémentaires. [SUR LE WEB](#)

Chèques sans provision

Suspension des mesures, des délais de régularisation et des poursuites judiciaires, en ce qui concerne les chèques, propose que le calcul des délais soit repris 15 jours après la date de levée du confinement général -

Cette suspension est applicable, à compter du 11 mars 2020, et s'étendra jusqu'au 15 jours après la levée du confinement général.

[PLUS SUR LE WEB](#)

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

Conditions et modalités de report des échéances de crédits des entreprises

En vue de limiter l'impact économique et financier de la crise du COVID-19 sur les entreprises et les professionnels, la BCT a publié la circulaire n°2020-06 du 19 mars 2020, permettant le report, sous certaines conditions, des échéances de crédits accordés.

Dans cette note adressée à l'agence TAP, Walid Ben Salah, expert-comptable et enseignant universitaire, revient sur les conditions et les modalités d'application des dispositions prévues par ladite circulaire.

1. Bénéficiaires

Le report d'échéances est systématique pour les entreprises et les professionnels classés 0 et 1 au 31 décembre 2019 qui formulent une demande à ce titre. Pour les entreprises et les professionnels classés 2 et 3 à fin 2019, les demandes sont traitées au cas par cas par les banques et les établissements financiers.

2. Échéances de crédits objet de report

Toutes les tombées d'échéances, en principal et en intérêts, de tous types de crédits bancaires, de loyers de leasing et de financements de factoring, durant la période allant du 1er mars 2020 au 30 septembre 2020, sont concernées par le report.

Même les crédits dont l'échéance est fixée par la réglementation (crédits de campagnes, financements de stocks, financements en devises, etc.) ou accordés sur ressources spéciales ou adossés à des lignes de financement spécifiques (bilatérales ou autres), ou encore les engagements par signature à décaissements, sont concernés par le report d'échéances.

3. Obligation de dépôt d'une demande écrite

Le report d'échéances est subordonné au dépôt par le bénéficiaire d'une demande par tout moyen laissant une trace écrite. La circulaire n'a pas fixé de date limite pour le dépôt de la demande. A cet effet, peu importe la date de son dépôt, chaque demande est traitée par la banque ou l'établissement financier et ouvre droit au report lorsque le bénéficiaire est éligible.

La demande peut avoir un effet rétroactif. Autrement dit, si les échéances (en principal ou en

intérêts ou les deux) objet d'une demande de report sont déjà perçues par la banque ou l'établissement financier, elles seront restituées au client... Quoique les modalités d'une telle opération n'ont pas été précisées par la circulaire de la BCT.

4. Effets du report d'échéances sur les intérêts et les nouveaux échéanciers

Des intérêts intercalaires seront appliqués par les banques et les établissements financiers au titre des crédits faisant l'objet de report d'échéances. Ils seront calculés sur le montant restant dû en principal du crédit, arrêté à la date du report d'échéances et ce, en appliquant le taux d'intérêt conventionnel tel que prévu par

Dividende

La BCT avait dans cette circulaire du 1er avril 2020, invité les banques et les établissements financiers de suspendre toute mesure de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019 et à s'abstenir d'effectuer toute opération de rachat de leurs propres actions.

le contrat en vigueur. Donc, il n'y a pas de majoration de taux à titre d'intérêts de retard.

Les intérêts intercalaires seront appliqués sur la période allant de la date du report d'échéances jusqu'à la première tombée du nouvel échéancier.

A l'issue de la période de report d'échéances, les banques et les établissements financiers doivent réaménager l'échéancier initial du crédit et ce, en fonction de la capacité de remboursement de chaque client. Pour ce faire, plusieurs alternatives peuvent être envisagées, dont notamment :

Le réaménagement de l'échéancier du crédit sur la même période de remboursement initiale, tout en ajoutant les intérêts intercalaires courus sur la période de report... Ce qui se traduit par un lissage desdits intérêts intercalaires sur la période restante et se traduit par l'augmentation du montant de chaque nouvelle échéance de remboursement par rapport à l'échéancier initial.

Le report "en queue de chaîne" de l'échéancier initial, ce qui se traduit par une repoussée de l'échéancier initial d'une période équivalente à celle du report (apparentée à une période de grâce sur le principal)... Et imputation des intérêts intercalaires sur les premières échéances de remboursement ou leur mobilisation dans le cadre d'un nouveau

crédit ou encore leur imputation par débit de compte (les dépassements d'autorisation peuvent, par la suite, faire l'objet de mobilisation pour régularisation sous différentes formes). Des intérêts supplémentaires de découvert bancaire et de dépassement de débit en compte seraient facturés, dans ce dernier cas.

La consolidation du principal restant dû et des intérêts intercalaires courus (jusqu'à la date de mise en place du nouvel échéancier), dans le cadre d'un nouveau crédit faisant l'objet d'un nouveau tableau d'amortissement, déterminé selon les mêmes conditions de taux que le crédit initial.

L'objectif principal de la mesure étant d'alléger les tensions de trésorerie des entreprises et des professionnels, quel que soit l'alternative retenue en commun accord entre la banque ou l'établissement financier et le bénéficiaire,

elle doit obligatoirement tenir compte de sa capacité de remboursement.

C'est pour cette raison que la durée de remboursement du crédit ayant fait l'objet de réaménagement peut être supérieure à la durée restante du crédit initial ayant fait l'objet de report... Et les modalités d'aménagement dudit crédit ne doivent pas aboutir à des coûts supplémentaires à la charge du bénéficiaire.

Les financements accordés par les banques et établissements financiers islamiques, sont régis par les mêmes dispositions de la circulaire de la BCT n°2020-06 et ce, selon les mêmes conditions et modalités précitées.

Toutefois et en ce qui concerne l'application des intérêts intercalaires, il y a lieu de prendre l'avis du comité charaïque de chaque établissement sur la possibilité de

Des Consultants pour PME

L'Agence de coopération allemande (GIZ) met à la disposition des PME dans le secteur de l'industrie ou des services qui veulent être conseillées pour faire face à cette période de crise liée à la pandémie mondiale COVID-19, une équipe de consultants multidisciplinaires afin de les aider à atténuer l'impact de cette crise sur leurs activités et leur permettre d'appréhender la période post crise de manière rationnelle.

modification de la marge bénéficiaire en cours de contrat.

La réponse par la négative fait que les échéanciers initiaux de crédits seraient purement et simplement décalés dans le temps (pour l'équivalent de la période de report au moins) et ce, sans l'application de coûts supplémentaires à la charge du bénéficiaire...Ce qui se traduit par une perte de produits significatives pour ces établissements.

5. Effets du report d'échéances sur la classification et l'octroi de nouveaux financements

Les reports d'échéances ainsi que les arrangements, rééchelonnements et consolidations en découlant, tels que prévus par la circulaire de la BCT n°2020-06 ne seront pas pris en compte parmi les critères d'aggravation de la classification des bénéficiaires.

Néanmoins, la classe de risque des clients ayant des difficultés structurelles ou qui subissent des difficultés suite à la crise actuelle ainsi que les clients qui n'arriveraient pas à honorer leurs nouveaux engagements suite au réaménagement de leurs échéanciers de crédits, pourrait être aggravée, et ce conformément aux critères prévus par la circulaire de la BCT n°1991-24 du 17 décembre 1991.

Il convient de noter également qu'outre le report d'échéances, la circulaire de la BCT exige des banques et des établissements financiers de continuer à financer les entreprises et les professionnels. Les échéances reportées ainsi que les nouveaux financements accordés donnent lieu au refinancement de la BCT selon les conditions en vigueur.

Toutefois et en l'absence totale de visibilité sur les retentissements économiques et financiers de la crise COVID-19 et son prolongement dans le temps ainsi qu'en l'absence de connaissance parfaite des clients (KYC), de données financières actualisées fiables fournies par ces derniers et de données prévisionnelles pertinentes établies à cet effet, toute décision d'octroi de nouveaux crédits pourrait relever, dans certaines mesures, de l'arbitraire !

Malheureusement, cette situation pourrait affecter significativement la qualité d'exposition aux risques des banques et des établissements financiers qui serait aggravée davantage par un effet de contagion ravageur et aurait, par la même, des conséquences dommageables sans précédent sur l'ensemble du secteur.

[SUR LE WEB](#)

Les femmes dirigeantes affrontent-elles mieux la crise du coronavirus?

"Angela Merkel en Allemagne, Jacinda Ardern en Nouvelle-Zélande, Sanna Marin au Danemark... En cette période de pandémie, leurs pays affichent des taux de mortalité exceptionnellement bas, et ont très tôt adopté des mesures pour limiter la propagation du coronavirus" [PLUS SUR LE WEB](#)

Imen Maouene Mlika

“Le Hackathon, notre riposte à la crise Covid-19”



Une initiative originale et citoyenne, le Hack4Covid-19 est un “raid” des experts en IT, en soutien à la gestion de la crise. Des solutions pertinentes et de nouveaux horizons.

Comment est venue l'idée du Hackathon autour du Hack4Covid-19 ? Faut-il y voir une alternative à la gestion actuelle de la crise sanitaire et économique ?

Imen Maouene Mlika: En observant toutes les initiatives des volontaires sur les réseaux sociaux pour faire face aux enjeux du Covid-19, nous avons pensé à les consolider, à optimiser toute l'énergie de ces volontaires et

féderer les acteurs concernés autour des solutions les plus pertinentes.

Vous avez rallié à votre appel des Startups mais également des enseignes bien établies. Comment avez-vous motivé vos confrères pour former une Dream Team autour du Hackathon ?

Je dois reconnaître que le sentiment de solidarité humaine et patriotique était bien là, très présent chez nos confrères et partenaires du Hackathon, eux-mêmes en attente de l'étincelle initiatique. Et au premier contact, nous avons eu leur adhésion, pleine et totale, avec un élan enthousiaste.

En approchant nos partenaires, nous étions surpris par leur soutien à l'initiative et leurs convictions de la pertinence du concept. Ils voulaient tous contribuer, chacun à sa manière et selon ses moyens, mais avec un engagement total et sincère.

Dans quelles conditions s'est déroulé le Hackathon ?

C'était très intense : nous avons uniquement 7 jours de préparation des différents volets.

Pour cela, nous avons mis en place un dispositif de coordination agile et se basant sur des leads par activité :

- Communication digitale
- Média,
- Gestion des participants,
- Gestion du jury,
- Dispositif technique,
- Animation des 48h,
- Portail web/mobile dédié,
- Gestion des checkpoints.

L'équipe organisatrice a commencé le hackathon depuis la phase de préparation, nous avons travaillé en continu jour et nuit, notamment sur le test du dispositif technique du déroulement du Hackathon (plateforme de connexion, live streaming,

Université virtuelle

Sur un ensemble de 170.000 étudiants concernés par la continuité des cours, 105.000 se sont inscrit sur la plateforme de l'université virtuelle de Tunis... [PLUS SUR LE WEB](#)

test des moments forts et des moments de bascule d'une plateforme à l'autre).

Nous avons prévu un programme permettant d'accompagner en ligne pendant les 48h nos candidats et de nouer une relation humaine avec eux.

Hack4covid est plus qu'un challenge de 48h, c'est des webinars inspirants, des guest speakers, des challenges minute, du E-DJ, du E-sport, du speed coaching,... une vraie expérience humaine permettant de booster la créativité et l'engagement.

Le résultat était-il à la hauteur de vos espoirs ? La dynamique de groupe a-t-elle favorisé l'émulation nécessaire ?

C'était exaltant. Notre équipe hack4covid-19 a réussi un défi de taille: celui d'unir et de rassembler 78 personnes (candidats, mentors, experts) qui ne se connaissent pas et de travailler avec eux sur leurs prototypes, les accompagnant durant le journey de 48H à travers notre intelligence collective pour contrer ce Covid19 et préparer le post Covid-19.

Le résultat du Hack4covid-19 en chiffres :

- 324 candidats,
- 122 idées/ solutions innovantes,
- 16 équipes participantes,
- 8 équipes finalistes,
- 3 solutions gagnantes et
- 5 solutions à accompagner par EY et ses partenaires.

Quelles sont les principales propositions du Hackathon, dans le domaine de la gestion sanitaire et celles ayant trait au social et à l'économique ?

Parmi les 5 finalistes, nous distinguons :

Deux (2) solutions dans le domaine social / économique :

True Address : Une solution digitale pour résoudre le problème de géolocalisation des foyers à faible revenu pour la distribution des aides sociales et sanitaires en période de confinement, grâce à la recherche inversée d'adresses GPS ou de numéros de téléphone.

Soldiers : Une solution digitale pour la livraison d'achats et la distribution de dons par quartier grâce à la géolocalisation. Une solution pratique à dimension sociale et solidaire.

Deux (2) solutions dans le domaine sanitaire:

AI4HD: La startup propose la so-

lution CoVRD.io, une plateforme d'aide à la prise de décision exploitant l'intelligence artificielle pour le diagnostic des radiographies destinées au dépistage du COVID-19. Une solution de santé facilitant le travail des médecins dans le dépistage et le diagnostic précoce des personnes infectées par le COVID-19.

Geekslab : L'équipe propose une application mobile "Corona Fast Detector" pour la détection rapide des cas positifs.

Une solution dans le domaine Education :

Estifeda : La startup propose la plateforme MonProf.tn une solution de e-learning qui permet de connecter les enseignants et leurs élèves. [SUR LE WEB](#)

Imen Maouene Mlika – Innovation Manager chez EY et Team Leader du Hack4covid-19

Chaîne éducative

Un accord de partenariat a été signé, mardi 14 avril, entre le ministère de l'Education, la Télévision nationale et la Radio nationale pour le lancement d'une chaîne de télévision éducative. [PLUS SUR LE WEB](#)

Le marché de l'automobile

En Tunisie

UN PARC AUTOMOBILE VIEILLISSANT

UN MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE EN MUTATION

UNE INDUSTRIE AUTOMOBILE OBJET DE TOUS LES ESPOIRS



1/3 DU PARC À PLUS DE 20 ANS D'ÂGE



POUR UN PLAN NATIONAL DE L'AUTOMOBILE



STRATÉGIE NATIONALE DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE



INDUSTRIE DES COMPOSANTS AUTOMOBILE - L'INDUSTRIE DE TOUS LES ESPOIRS

FOCUS

Aux dernières nouvelles, la Banque islamique de développement (BID) aurait envoyé au gouvernement tunisien un ultimatum quant aux lignes de financement mises à disposition. Si elles n'étaient pas affectées au plus tôt, elles pourraient être transcrites, prévient-on!

Les lignes de financement, précisons-le, concernent des projets dans des secteurs stratégiques : l'eau et l'énergie.

La BID n'est pas la seule à «souffrir» de la lenteur de la machine administrative tunisienne enchaînée par des lois à n'en pas finir et une peur panique chez



les hauts cadres administratifs d'être accusés de malversation s'ils accélèrent l'octroi d'un marché même si c'est pour la bonne cause !



Les bailleurs de fonds respectueux de l'obligation de réserve et de la souveraineté nationale se taisent préférant éviter les polémiques et les guéguerres

que pourraient leur livrer les «lumières» de l'ARP ou les cyber-armées.

Et pourtant, les fonds qu'ils ont mis sur la table pour financer nombre de projets en Tunisie pourraient résoudre nombre de problèmes.

A ce titre, la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), établissement allemand spécialisé dans le crédit pour la reconstruction, dispose de 1,8 milliard d'euros destinés à financer des projets dans plusieurs secteurs d'activités économiques, mais également dans l'eau et la formation professionnelle sur les années 2016/2017/2018.

Les lignes de la KfW comprennent également des dons et des aides au budget de l'Etat.

Investissements

Ces lignes de crédit bloquées par l'Administration !

L'Agence française de développement (AFD) a accordé des financements de l'ordre de un milliard d'euros destinés en premier à l'amélioration des filières agricoles et aux produits destinés à l'export entre autres, en les labellisant. Sans oublier qu'entre 20 à 30% des fonds alloués par la Banque mondiale (BM) et la BEI (Banque européenne d'investissement) sont gérés directement par les autorités tunisiennes !

A évaluer les montants consentis par nombre de bailleurs de fonds -il doit y en avoir d'autres que nous ne connaissons pas- nous ne pouvons qu'être étonnés que, dans un pays qui souffre d'une crise économique aigue, les gouvernements successifs n'aient pas trouvé les moyens de secouer la machine administrative paralysée par la peur et handicapée par le manque des compétences pour utiliser les fonds à dispositions dans des projets utiles au pays.

Mieux encore, selon des personnes bien introduites, les bailleurs de fonds internationaux seraient même prêts à financer 100% des grands projets afin de permettre au pays de rebondir!

Il revient donc aujourd'hui au Premier ministre, chef de file, aux ministères du Développement et

de la Coopération internationale, des Affaires étrangères, des Finances et à la BCT de trouver les pistes légales pour accélérer le processus du déblocage des fonds et leur usage à bon escient.

Faire appel à des bureaux d'études, banques d'affaires et consultants pour sauver la mise !

A ce propos, il serait judicieux de faire appel à des bureaux d'études spécialisés ou à une banque d'affaires pour négocier les contrats de financement des projets structurants avec les bailleurs de fonds.

Le but étant de faire en sorte que la générosité des partenaires étrangers de la Tunisie ne soit pas préjudiciable aux entreprises nationales et d'éviter que l'on écarte les nationaux en glissant des conditions qu'ils ne peuvent satisfaire dans les cahiers de charge.

Une pratique devenue coutume venant de nos «amis européens et que nous pourrions raisonner en mettant autour de la table des négociations de compétences nationales pour accompagner l'administration dans ses discussions.

D'un autre côté, il va falloir espérer que le gouvernement Fakhfakh légifère par décrets ministériels pour alléger les procédures d'octroi des marchés publics. Des marchés qui, sous prétexte de transparence obsessionnelle (sic) et de lutte contre la corruption, prennent des années avant d'être octroyés.

Dès le lancement de l'appel d'offres, tous les organes de contrôle de l'Etat et les commissions hautes et basses (resic) sont mises en branle ! Les décideurs publics se soumettent aux contraintes dictées par les contrôleurs, toutes catégories confondues, et suivent à la lettre les labyrinthes légaux pour ne pas être accusés de malversation.

Entre temps, l'Etat perd de l'argent (on parle de 120 MDT lors de la négociation du dossier RFR), les investissements publics sont à l'arrêt et la machine économique avance à pas de tortue !

Dans son mémoire de Master intitulé : «Réforme de la réglementation des marchés publics en Tunisie : Étude comparée avec les normes internationales» soutenu par Amira Tlili en 2014 à l'Université de Strasbourg, la chercheuse cite les différents freins qui bloquent une gestion saine des marchés publics. Elle parle de l'incapacité des amendements successifs subis par

les cadres réglementaires dans notre pays à combler certaines lacunes dans la gestion des marchés publics.

«Le droit tunisien des marchés publics souffre d'un éparpillement et d'une hiérarchisation peu claire. Ces caractéristiques du dispositif juridique engendrent une grande complexité, et par conséquent une lourdeur, une opacité et une insuffisance au niveau de l'efficacité et de l'intégrité du système de l'achat public.

Les différentes réformes en matière de marchés publics ont créé une instabilité juridique qui a été source de confusion auprès des acheteurs publics et soumissionnaires sur les règles à appliquer.

A quand une simplification des règles pour permettre à notre pays de sortir du cercle vicieux, risques de malversations, plus de contrôle, blocage des marchés et des projets d'investissements ?

Amel Belhadj Ali
[SUR LE WEB](#)

SONDAGES

Enquête AHK

Des incertitudes sur l'emploi et la continuité de l'activité d'entreprises allemandes en Tunisie

La Chambre Tuniso-Allemande de l'Industrie et du Commerce (AHK) a lancé, au cours de la première semaine d'avril, une enquête en ligne auprès de 130 entreprises allemandes membres installées en Tunisie sur la situation actuelle en période de pandémie Covid-19 et sur leurs attentes.

Les entreprises allemandes ayant répondu à l'enquête sont issues de différents secteurs d'activités. La branche



COVID-19 : Situation actuelle et attentes des entreprises allemandes en Tunisie

Enquête AHK Tunisie- Avril 2020



textile est la plus représentée avec près d'une entreprise sur 4, puis les composants électroniques (20,34%), suivi des câblages (11,86 %).

71% des entreprises déclarent avoir effectué une demande en ligne pour le maintien de l'activité pendant le confinement sanitaire, près de la moitié (47%) ont eu au moins partiellement l'autorisation du ministère pour poursuivre leur activité et 36% n'avaient pas encore obtenu de réponse.

La moitié de ces entreprises ont obtenu l'autorisation de la part du Gouverneur de la région dont elles dépendent.

Ainsi 44% des entreprises ayant participé à cette enquête ont pu assurer une continuité partielle ou un maintien minimal de leur activité pendant le confinement, avec une mobilisation de leurs effectifs fortement réduite.

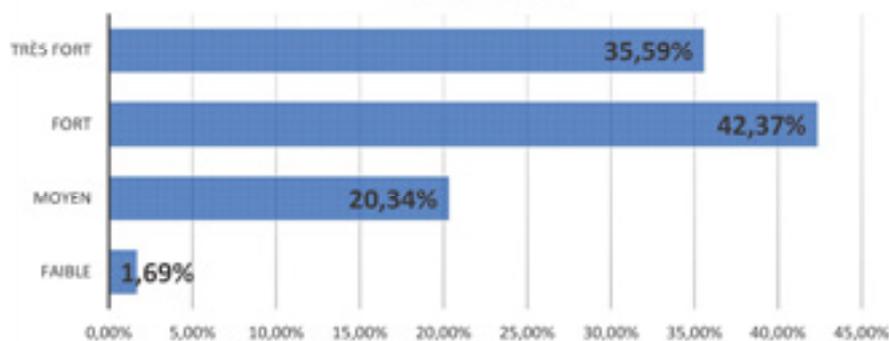
Plus de la moitié des entreprises ayant participé à l'enquête sont en arrêt complet.

Au sujet de la reprise éventuelle de l'activité, près des 2/3 des entreprises espèrent que d'ici le début du mois de mai, elles pourront reprendre leurs activités tandis, alors qu'1/3 des participants à l'enquête pensent que c'est peu probable.

L'impact sur l'emploi risque d'être conséquent.

A l'heure actuelle, 70% des entreprises craignent une réduction de leurs effectifs parmi lesquels 37% envisagent une réduction conséquente.

QUEL EST L'IMPACT FINANCIER DE LA CRISE SUR VOTRE ENTREPRISE ?



Près d'une entreprise sur 3 seulement reste confiante et prévoit le maintien des emplois.

Une large majorité des entreprises ayant participé à cette enquête, s'attendent à un impact financier conséquent de cette crise.

Pour 36%, les répercussions financières risquent d'être très fortes.

20% des répondants s'attendent à devoir annuler leurs projets d'investissements et uniquement 19% croient pouvoir maintenir leurs investissements prévus. Les autres prévoient une réduction.

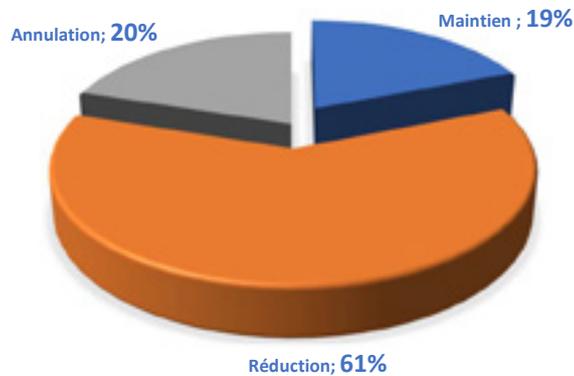
Environ 2/3 des entreprises qui ont répondu ne pensent pas que le maintien de leurs activités en Tunisie soit en danger.

36% n'excluent pas une fermeture définitive.

Pour la grande majorité des répondants, la Tunisie reste attractive comme site d'implantation. Bien que 24% craignent une perte d'attractivité, 10% y voient même une chance d'amélioration.

[SUR LE WEB](#)

QUEL EFFET ATTENDEZ-VOUS SUR LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS PAR VOTRE ENTREPRISE?



CRAIGNEZ-VOUS UNE FERMETURE DÉFINITIVE DE VOTRE ACTIVITÉ ?



186 millions de dinars

Le ministère des Finances a annoncé, jeudi, que le total des dons versés au compte postal 1818 dédié à la lutte contre le Covid-19 a atteint, jusqu'au 15 avril, 186,828 millions de dinars, grâce aux dons versés par le secteur bancaire et la poursuite de l'élan de solidarité manifesté par les citoyens et les entreprises. [PLUS SUR LE WEB](#)

COVID-19

Incertitudes sur la capacité des entreprises privées à payer les salaires

L'Utica, en coopération avec la FTH, l'IACE, la FTUSA, le CJD et le Conseil des Chambres Mixtes, a clôturé le 09 Avril 2020 un premier recensement sur le secteur privé face au coronavirus.

Ce recensement (213 représentants d'entreprises) vise à mettre en lumière les différentes formes d'engagement du secteur privé, en matière de soutien direct aux hôpitaux et personnel médical, d'innovation et de soutien technologique, de maintien de l'emploi et aides alimentaires, mais aussi de donations financières.

Selon les résultats de ce sondage :

37,6% des entreprises sondées ont acheté des équipements, fournitures et médicaments pour les hôpitaux.

15% des entreprises sondées ont indiqué avoir fait du soutien technologique et numérique.

13% des entreprises sondées ont mis à disposition

des infrastructures de santé et locaux pour le confinement.

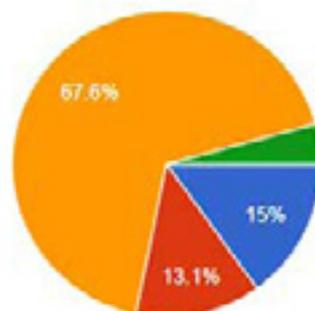
40,4% ont fait du soutien alimentaire.

45,5% des entreprises et secteurs sondés ont fait un don direct au fonds 1818.

Ce recensement a demandé à chaque répondant d'estimer la valeur des contributions fournies, qu'il s'agisse de mise à niveau numérique, d'achat d'équipements, de mises à disposition, de

Compte tenu du contexte national et mondial actuel, comment anticipez-vous la capacité de résilience du tissu économique national en tenant compte des mesures d'accompagnement annoncées?

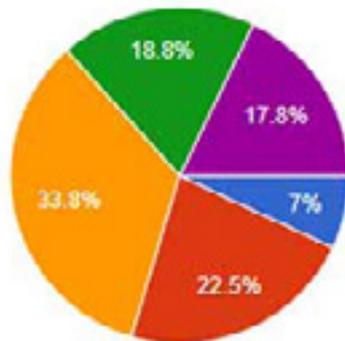
213 réponses



- Il y aura des dégâts, mais limités, le tissu économique dans sa majorité survivra pour la relance
- Nous assisterons à un fort taux de mortalité et de faillites dans le tissu économique
- Trop de secteurs seront touchés, nous sommes face à un risque systémique et social majeur
- Je ne sais pas

Compte tenu de la situation actuelle, jusqu'à quand pensez vous que la situation de votre entreprise vous permettra de maintenir les salaires

213 responses



- Je n'ai pas pu honorer tous les salaires du mois de mars
- Je ne peux pas m'engager au delà de ce mois de mars
- Ma situation me permettra d'honorer les salaires d'avril
- Ma situation me permettra d'honorer jusqu'au salaires de mai
- Ma situation me permettra d'honorer les salaires au delà du mois de mai

soutien alimentaire, et de soutien financier direct. Sur les 213 répondants, le total de ces contributions a été de 114 millions et 677 milles dinars (y compris les contributions de 3 banques).

Capacité de maintien des salaires

93% des entreprises sondées, ont pu assurer les salaires du mois de Mars.

70,5% d'entre elles disent qu'elles pourront honorer les salaires d'Avril.

36,6% pourront honorer les salaires du mois de mai,

seules 17,8% disent pouvoir honorer leurs salaires au-delà du mois de Mai.

Notons que ce recensement s'est adressé en priorité aux entreprises souvent de taille moyenne et au-delà ayant contribué à l'effort contre le covid-19, et ne tient pas compte de la situation des TPE, entreprises individuelles qui constituent le socle du tissu économique.

Néanmoins, la tendance fortement baissière sur ce point est claire, et démontre que ce mois d'Avril est un mois charnière pour la résilience des entreprises et à très fort risque pour l'emploi, notamment.

Anticipations de l'impact de la crise sur le tissu économique

Au sujet des perspectives et de l'impact de la crise sur le tissu économique, 15% des sondées estiment qu'il y aura des dégâts, mais limités, anticipant que le tis-

su économique dans sa majorité survivra pour la relance.

13,1% estiment que nous assisterons à un fort taux de mortalité et de faillites dans le tissu économique.

Enfin, l'écrasante majorité des sondées (67,6%) indique que trop de secteurs seront touchés et que nous sommes face à un risque systémique et social majeur.

Notre capacité de résilience malgré les mesures d'accompagnement annoncées, nous clarifie davantage sur l'ampleur des chocs mais aussi l'étendue des mesures à proposer et des adaptations à engager au sein de nos secteurs.

[SUR LE WEB](#)

BOURSE



Bilel Sahnoun

La Bourse de Tunis fait de la résistance

«La Bourse de Tunis a enregistré, ces derniers jours, une évolution positive, ce qui montre que notre marché financier a réussi à se maintenir et marque même un début de rétablissement», a indiqué le directeur général de la BVMT, Bilel Sahnoun, dans un entretien accordé à l'agence TAP.

En fait, l'indice de référence, le Tunindex s'est redressé de 0,5%, cette semaine (du 13 au 17 avril courant), à 6 282,08 points. Les volumes ont enregistré une légère amélioration comparativement, à la deuxième semaine du mois d'avril.

Sahnoun a noté, dans ce cadre, que depuis le début du mois de janvier 2020,

Le Tunindex a régressé de 12%, ce qui peut être considéré comme «modéré», surtout comparative-ment aux autres bourses du monde, qui ont connu une chute variant entre -25% et -35%.

«Si nous avons réussi à contenir la baisse à -12%, c'est grâce à trois facteurs essentiels:

l'effort d'anticipation déployé avec la limitation de la variation des cours boursiers à +/- 3%, contre +/- 6% auparavant.

L'avantage, à ce niveau, c'est que nous n'avons pas suspendu l'activité de la bourse, et nous avons permis aux investisseurs de ne pas subir des variations importantes, qui peut induire un effet de panique suivi de ventes massives», a expliqué le premier responsable de la Bourse.

Les investissements étrangers ne représentent que 25% de l'ensemble de la capitalisation boursière

Vu que les investissements étrangers ne représentent que 25% de l'ensemble de la capitalisation boursière, dont 2% uniquement, ont un caractère volatil, cela nous a épargné de grandes pertes, étant donné que les investisseurs étrangers à caractère volatil, se sont retirés des marchés émer-

gents, tels que notre marché financier, pour se rabattre vers des placements moins risqués ou monétaires.

«la physionomie de nos investisseurs, composés à la fois d'institutionnels et de petits porteurs, a permis d'atténuer les répercussions de la crise, surtout que la majorité des transactions boursières sont menées par les petits porteurs».

D'après le DG de la BVMT, «d'autres places qui sont portées, essentiellement, par des institutionnels, ont vu leurs activités chuter, parce que les institutionnels sont obligés de communiquer les performances de leurs portefeuilles aux actionnaires, et dans des cas pareils, ils optent, automatiquement, pour la liquidation de certaines positions et pour des arbitrages pas toujours en faveur des produits boursiers».

«Pour notre cas, il n'y a pas eu cette panique, car les petits porteurs, plus conservateurs, préfèrent garder leurs portefeuilles, tout en espérant recouvrer leurs pertes potentielles, après la crise»

Pour conclure, le directeur général de la Bourse de Tunis a estimé que «les sociétés cotées n'ont pas subi de plein fouet cette

crise due à la pandémie du coronavirus», ajoutant que

«Le secteur financier, qui représente environ 52% de la capitalisation boursière, s'attend à un coût très important de la relance, après la fin de la crise».

Par ailleurs, il s'est félicité de la réussite du plan de continuité de fonctionnement du marché boursier, durant cette période de confinement général, et ce grâce au recours à la télétravail.

Limitation de la fourchette de variation des cours des titres cotés à +/- 3% et la réduction de 2 heures de la durée de la séance

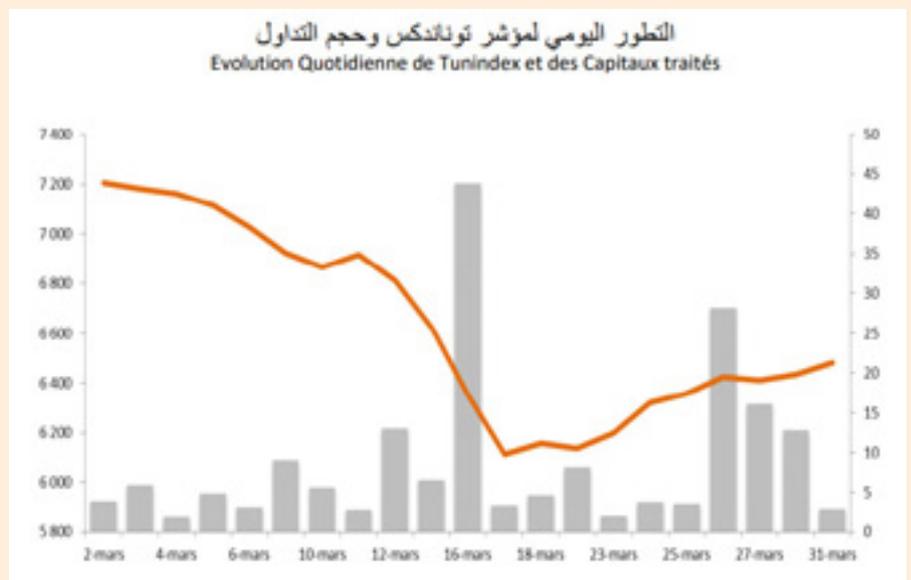
Pour ce qui est des actions à mobiliser pour atténuer les répercussions de la pandémie, Sahnoun a fait savoir que la Bourse de Tunis gardera les mêmes mesures prises dès le début de la crise, dont notamment la limitation de la fourchette de variation des cours des titres cotés à +/- 3% et la réduction de 2 heures de la durée de la séance, de 9h00 à 12h00 (alors qu'elle durait auparavant de 9h00 à 14h00).

Des Comptes Épargnes Actions Entreprises pour financer les PME du marché alternatif

En outre, la BVMT souhaite parvenir à lancer un nouveau produit «Comptes Épargnes Actions Entreprises», lequel est destiné à financer exclusivement les augmentations de capital des PME, qui sont cotées sur le marché alternatif de la bourse.

«Nous avons avancé cette proposition dans le cadre de la Loi de Finances 2020, mais elle n'a pas été retenue, bien qu'elle soit une solution, garantissant le sauvetage des entreprises souffrant de difficultés», a-t-il noté, formant le souhait que ce nouveau produit soit adopté, durant cette conjoncture délicate.

[SUR LE WEB](#)



INDICES SECTORIELS		[Base 1000 le 31/12/2005]	
Code ICB	Indices	Indice	Variation année
8000	Sociétés Financières	4 348,96	-12,04%
	8300 Banques	4 044,06	-13,11%
	8500 Assurances	10 972,28	-4,88%
	8700 Services Financiers	4 938,88	0,99%
5000	Services aux Consommateurs	2 542,36	-2,69%
	5300 Distribution	4 012,45	-1,60%
3000	Biens de Consommations	6 700,46	-10,30%
	3300 Automobile et équipements	1 344,99	-17,93%
	3500 Agro-Alimentaire et Boissons	8 785,20	-6,47%
	3700 Produits Ménagers et de Soins Personnel	1 645,42	-23,42%
2000	Industries	1 021,65	-15,36%
	2300 Bâtiment et Matériaux de Constructions	469,63	-10,01%
1000	Matériaux de Base	2 879,48	-22,78%

TRIBUNE

Aujourd'hui, tout est en train de s'effondrer...

Le texte partagé par Nafaa Ennaiefer, "avec beaucoup de peine, ce mail d'un ami. Un vrai entrepreneur, patriote et engagé! Il crie sa rage contre tous ces gens médiocres qui nous ont pris en otage, qui nous empoisonnent la vie. Et quoique j'en ai eu les larmes aux yeux, d'amertume et d'impuissance, je reste persuadé que demain sera meilleur!"

"C'est quand même super dur.

Mes insomnies deviennent fréquentes!

J'ai passé 15 ans à travailler jour et nuit à construire un bijou industriel. A former des dizaines de jeunes qui sont devenus ma fierté. A développer un savoir faire remarquable, les témoignages des patrons des grands clients et partenaires le confirment, Tout ça pour ça !!

Aujourd'hui, tout est en train de s'effondrer.

C'est la vérité.

J'avais tant espéré que cette tragédie du covid-19 nous unisse tous plus que jamais : industriels, managers, syndicalistes, employés, peuple.

Ça pouvait être une opportunité pour faire prévaloir les valeurs d'altruisme, de cohésion sociale et d'entraide.

Aujourd'hui, c'est tout l'opposé qui se produit :

Des "responsables" incompetents et immatures, des syndicalistes qui veulent prendre par la force ce qui ne leur appartient pas, des politiques qui se déchirent, des gens qui se font lyncher par des médias qui cherchent le show, des médias sociaux qui ont foutu le bordel dans notre quotidien car mis à disposition de personnes irresponsables, des oligarques qui veulent éviter de passer à la caisse en faisant payer la facture à autrui.

Je pensais qu'on allait vaincre cette épidémie et se remettre tous au travail jour et nuit pour récupérer le temps perdu et construire des lendemains meilleurs !

Désillusion totale !

Ces syndicalistes, ces politiques à la con, ces oligarques malsains, ne méritent absolument pas ce que nous tous faisons pour le pays.

Combattre l'apartheid, combattre l'occupant, combattre les terroristes, les criminels est bien plus facile que ce que nous endurons du fait de cette absence de l'Etat, cette mauvaise gouvernance et cette hostilité à la réussite !

J'ai toujours été optimiste et réfléchi en patriote.

Mais c'est devenu usant de garder cet état d'esprit, d'évoluer au milieu d'une pourriture pareille.

Bonne nuit à toi.

En espérant que demain se lève et que je retrouve la pêche."

H.B

[SUR LE WEB](#)

-55%

Les pertes des compagnies aériennes devrait s'élever à 314 milliards de dollars, soit une chute de 55% par rapport aux revenus de 2019. [PLUS SUR LE WEB](#)

CHRONIQUE

Mystère :

Ces oiseaux qui tombent du ciel



C'est pour la deuxième fois, en l'espace de moins d'un mois, que des dizaines de cadavres d'albatros sont signalés par des promeneurs et pêcheurs au large de Sousse et sur les plages de Hammam-Sousse, Chott el Meriem et Hergla (au nord de Sousse).

La première fois remonte au 23 mars 2020. C'est Imène Hassine, présidente de la commission de protection et d'aménagement du littoral à la municipalité de Hammam Sousse qui a donné l'alerte.

La conseillère municipale, citée par «Essabah Al ousbii», a indiqué que «l'événement reste pour l'heure incompréhensible et mystérieux, même si certains ont essayé de l'expliquer». Ainsi, selon le chef de l'entrepôt municipal de l'arrondissement de Kantaoui, cité par Imène, les albatros, avant d'échouer sur les plages, auraient été frappés par une foudre au large.

L'événement reste pour l'heure incompréhensible

Imène Hassine a écarté cette thèse dans la mesure où la région n'a jamais connu auparavant un tel phénomène. Elle avait promis de l'étudier avec les structures spécialisées de la capitale.

Les résultats devaient être annoncés trois jours après la découverte des cadavres d'albatros par un communiqué insipide rendu public, le 26 mars 2020, par le ministère de l'agriculture qui a décidé, semble-t-il, de prendre les choses en main.

On y lit notamment : «Une équipe composée des services vétérinaires du Commissariat régional au développement agricole de Sousse et des représentants du département des forêts s'est déplacée, à Hammam Sousse, pour prélever les échantillons nécessaires, et ce dans le cadre de la vigilance sanitaire vétérinaire».

Le communiqué ajoute : «les résultats des analyses des laboratoires réalisés à l'Institut de la recherche vétérinaire de Tunisie (IRVT) le 26 mars 2020, sur

des oiseaux Albatros retrouvés morts, dans la zone de Hammam-Sousse, ont montré que ces oiseaux ne sont pas infectés par la grippe aviaire».

Moralité de l'histoire : le laboratoire des virus de l'Institut de la recherche vétérinaire de Tunisie (IRVT) ne s'est intéressé qu'à l'infection ou non des albatros. Il n'a pas jugé utile d'approfondir ses analyses et de donner d'amples éclairages sur ce phénomène qui reste tout de même un mystère.

L'affaire est relancée, les 8 et 9 avril 2020, par le signalement, cette fois-ci, par le Commissariat au développement agricole de Sousse, de nouveaux cadavres d'albatros sur les plages d'Hammam Sousse et de Chott Meriem (Nord de Sousse).

Pour d'amples information sur les albatros en Tunisie

Dans le communiqué publié à cette fin, le commissariat, qui a indiqué avoir envoyé des échantillons pour analyses aux

laboratoires de l'IRVT, a essayé d'expliquer ce phénomène par l'équilibre biologique. Selon lui, les albatros se seraient entre-tués pour survivre.

En l'absence de données exactes sur la population de ce type d'oiseaux migrateurs en Tunisie et sur l'historique de leur sédentarisation dans les îles tunisiennes, cette hypothèse semble, le moins qu'on puisse dire, hâtive et arbitraire.

En général, les ornithologues expliquent ce type de mort collective d'oiseaux par deux facteurs : des intempéries extrêmes (oiseaux foudroyés en plein ciel...) et la possibilité d'une infection virale. Mais il existe bien d'autres raisons dont l'empoisonnement.

Pour preuve. L'été dernier, au sud de l'Australie, des oiseaux agonisants saignant du bec et des yeux sont tombés du ciel. Suite à une enquête menée par une association de sauvegarde des oiseaux, il s'est avéré que «ces oiseaux avaient, sciemment, été empoisonnés par quelqu'un qui leur a donné un produit toxique qui a déclenché des hémorragies internes, entraînant une mort lente et douloureuse».

Autre explication attribuée, cette fois-ci, à la légende populaire. Certains disent que le phénomène de mortalité animale de masse et, surtout, des oiseaux qui tombent du ciel annoncent que «l'apocalypse est proche et que le monde finira dans un brasier».

Abstraction faite de toutes ces explications, nous pensons que la conseillère municipale de Hammam Sousse, Imène Hassine, a tout à fait raison de mettre en doute les explications simplistes avancées à chaud, et par les pêcheurs et par les fonctionnaires du commissariat au développement agricole de Sousse.

[SUR LE WEB](#)

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions** | + de **12 Millions** | + de **23 Millions**
Visiteurs Uniques | Visites | Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

REPORTAGE

Au temps du Coronavirus

Le bonheur est dans les pré !

Contrairement aux grandes villes surpeuplées, où les Tunisiens confinés ont du mal à rester chez eux et à respecter une "distanciation sociale" imposée par les autorités, le confinement, décrété depuis le 20 mars 2020, n'apporte rien de nouveau aux habitants de la campagne.

Leur isolement, longtemps décrié, se transforme, en ces temps de pandémie mondiale, en aubaine. (Reportage).

Blotti au pied d'une belle forêt, à la frontière tuniso-algérienne, pas très loin du site archéologique de Hāïdra et de la célèbre Table de Jugurtha, le village de " Mrira " offre un cadre de confinement plus doux et très agréable.

Dans ce petit patelin de Kasse-rine, loin de plus de 300 km de la capitale Tunis, le couvert végétal est sauvage et diversifié. Les récentes pluies qui ont arrosé la région, ont permis une bonne pousse de la végétation promettant un beau printemps. Ici, la vie suit son cours lentement et paisiblement.

Pas besoin d'un couvre feu, de hauts parleurs ou d'agents de sécurité pour contraindre les habitants, environ 196 familles, à garder leurs maisons. Les demeures, éparpillées ici et là, sont éloignées les unes des autres, de pas moins d'un kilomètre.

Pour les villageois, qui vivent dans des "douars", un mot qui s'appliquait au campement des nomades bédouins, la " distance sociale ", imposée, désormais, par le coronavirus, ne signifie pas grand-chose. Car, ils ne se rencontrent que rarement et souvent en pleine nature, ou parfois se rendent visites, sans rendez-vous.

Peut-être l'individualisme a gagné du terrain, mais ici, les



populations paysannes ont toujours pratiqué la solidarité, pour affronter les coups durs et aussi pour partager les bons moments de la vie. Le mérite revient, probablement, aux pratiques agricoles (moisson, semailles..), durant lesquelles, la solidarité et l'entraide sont courantes et fréquentes.

Les familles, étant liées par des liens du sang, se connaissent presque toutes. En cette période de confinement, les téléphones portables sont les précieux moyens pour prendre des nouvelles, les uns des autres.

La psychose n'a pas atteint le village

Le rituel de leur vie demeure le même... Très tôt, comme à l'accoutumée, les campagnards entament leurs journées de labeur.

Au coucher de soleil, ils sont déjà devant leurs téléviseurs, ou rassemblés autour d'un grand feu de cheminée, à l'intérieur de leurs maisons.

La plupart d'entre eux, sont des éleveurs d'ovins. Certains sont des apiculteurs ou des petits céréaliers. Grâce à des élevages non commerciaux de poules, chaque famille peut subvenir à ses besoins en viandes ou en œufs. Parfois, ceux qui produisent un surplus d'œufs, le vendent aux autres ou l'offrent tout simplement, comme cadeau,

à celui qui leur rend visite.

Cette habitude que les paysans ont de consommer directement, des fruits de leur travail, rend les soucis de s'approvisionner en aliments, moins présents, que chez les citadins.

Ainsi, les femmes du village se mettent, dès les premières lueurs de l'aube, à préparer leur pain maison. "Le pain fait partie intégrante des trois repas quotidiens, ici ", lance, au journaliste de l'Agence TAP, Fatma, mère et grand-mère.

"Nous avons déjà nos stocks de semoule, pas à cause du corona, mais parce que nous prévoyons toujours le blocage des pistes qui mènent à la ville, à cause de la pluie ou de la neige, en hiver", a-t-elle enchaîné.

L'isolement, pour elle, est peut être une fatalité, mais aussi, un abandon de la part de l'Etat. "On les a entendus dire, à la télé, qu'ils vont améliorer notre situation parce que nous vivons à la frontière et à cause du terrorisme. Des paroles en l'air...Nous sommes abandonnés à notre sort ", constate-t-elle, non sans amertume.

"Ici, pas besoin de désinfecter tout à chaque entrée et sortie de la maison. Mais, j'exige, quand même, que mon mari, agriculteur, se lave les mains et laisse ses souliers à l'extérieur, quand il va

à Haidra, la ville la plus proche, pour s'approvisionner en denrées alimentaires ", déclare Radhia, souriante.

Dehors, les éleveurs d'ovins guident leurs troupeaux, vers les pâturages voisins ou la forêt de proximité. Le calme n'est interrompu que par le bêlement des moutons.

Même, à l'intérieur des demeures, les bruits ne s'entendent pas. Seules les fumées qui serpentent des cheminées, annoncent le commencement d'une nouvelle journée pleine de diverses tâches ménagères pour les femmes au foyer.

Connectés et déconnectés !

En dépit de l'infrastructure, qui fait cruellement, défaut au village, les familles ici n'ont rien à envier aux habitants des villes. Elles disposent presque toutes, de téléviseurs, de cuisinières et d'autres commodités et appareils électroménagers, apportés, souvent, par des membres de la famille, immigrés.

Les jeunes, bien que chômeurs, pour la plupart, ont leurs téléphones portables. Ils sont connectés à Internet. C'est comme ça qu'ils suivent l'évolution de la pandémie du coronavirus et réagissent, avec humour, face à la panique qui règne actuellement.

"Nous sommes passés par des épreuves plus dures, ce virus ne peut plus nous vaincre", plaisante Ali, jeune employé de la fonction publique, revenu avec sa famille se confiner chez ses parents.

Pour les plus grands, bien qu'ils soient informés du nombre toujours en hausse des personnes contaminées à Tunis, ils persistent dans le déni. A chaque tentative de les convaincre du danger, ils se réfèrent au Coran, et répètent rassurés, "Rien ne nous atteindra, en dehors de ce qu'Allah a déjà prescrit pour nous".

Pour d'autres, longtemps séparés de leurs enfants qui travaillent, dans les grandes villes, c'est une opportunité pour les retrouvailles de famille. "Nous sommes, enfin, tous réunis, à quoi pourrai-je aspirer d'autre ? ", s'interroge, content, Salah, grand-père.

La beauté de la nature ne cache pourtant, pas la précarité. Au village, les champs de blé, d'avoine et d'orge, d'un vert magnifique, commencent à mûrir. Le couvert végétal aux alentours des champs, est garni de plantes et de fleurs sauvages de toutes les couleurs, rouges, jaunes, bleues, violettes, roses...

Les photos postées par des confinés à la campagne, sur Facebook, font réagir beaucoup d'internautes enfermés eux, entre " quatre murs ". "Quelle chance vous avez ! On vous envie ",

écrit la majorité sur les réseaux sociaux.

Un village parmi des centaines...

Mais, dans le village de Mrira, en dépit de la beauté de la nature, l'angoisse d'être privés, à tout moment, des denrées de base, finit par gagner les habitants pendant cette période de crise. Le seul épicier, Gaddour, qui approvisionne le village, doit se déplacer à Haidra, éloignée d'environ 13 kilomètres, pour faire ses emplettes. Ses courses dépendent de la météo.

L'hiver est une rude épreuve pour les campagnards, à chaque fois que la pluie tombe, l'état déplorable de la route ne permet à aucun véhicule de rouler. Les coupures d'électricité sont très fréquentes et l'approvisionnement en eau potable nécessite des sacrifices. Sortir dans la journée, par un froid glacial, ou un soleil de plomb pour chercher, à dos d'âne l'eau près d'un point lointain, aménagé par l'Etat, n'est pas toujours une tâche facile.

Le village n'étant encore pas raccordé au réseau de la SONE-DE, les familles sont contraintes parfois d'acheter de l'eau, de la plus proche ville, pour la verser dans des réservoirs construits près de leurs maisons. D'ailleurs, " Mrira ", n'est pas le seul village qui manque d'eau et d'autres services publics.

En Tunisie, environ un million de personnes vivant près des forêts se trouvent dans des conditions identiques.

En ces temps d'angoisse globalisée, ceux-ci se sentent, pour une fois, privilégiés et presque à l'abri de cette épidémie redoutable. Leur contact direct avec la nature est le meilleur avantage obtenu, alors que tout au long de l'année, les dures conditions de vie, la précarité et la pauvreté incitent bon nombre d'entre eux, surtout parmi les jeunes à quitter ces zones, à la recherche de l'eldorado perdu. (Par Meriem Khadhraoui - Agence TAP).

[SUR LE WEB](#)

Gazelle Mhorr

Le dernier spécimen de la Gazelle Mhorr qui vivait au Parc national de Bouhedma (entre les gouvernorats de Sidi Bouzid et Gafsa) en Tunisie, est mort.

[PLUS SUR LE WEB](#)





VOTRE MAGAZINE
W M C
HORS SÉRIE
EST MAINTENANT
DISPONIBLE SUR



POUR 330MIL/JOUR
SEULEMENT



APPLICATION DISPONIBLE SUR



COMPOSEZ LE

***225#**